



**Revue Internationale de Langue,  
Littérature, Culture et Civilisation**

**Actes du colloque international**

**Vol. 2, N°1, 30 novembre 2021  
ISSN : 2709-5487**

# **Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation**

**Actes du colloque international sur le thème :**

**« Justice créatrice, droits humains et responsabilité au service  
de la paix »**

*“Creative Justice, Human Rights and Responsibility as Passes to Peace”*

**Revue annuelle multilingue  
Multilingual Annual Journal**

[www.nyougam.com](http://www.nyougam.com)  
ISSN : 2709-5487  
E-ISSN : 2709-5495  
Lomé-TOGO

***Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation***

Directeur de publication : Professeur Ataféï PEWISSI

Directeur de rédaction : Professeur Essodina PERE-KEWEZIMA

Directeur adjoint de rédaction : Monsieur Mafobatchie NANTOB (MC).

**Comité scientifique**

Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé,

Professeur Léonard KOUSSOUHON, Université Abomey-Calavi,

Professeur Issa TAKASSI, Université de Lomé,

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé,

Professeur Koffi ANYIDOHO, University of Legon,

Professeur Augustin AINAMON, Université d'Abomey-Calavi,

Professeur Eshoham ASSIMA-KPATCHA, Université de Lomé,

Professeur Abou NAPON, Université de Ouagadougou,

Professeur Martin Dossou GBENOUGA, Université de Lomé,

Professeur Serge GLITHO, Université de Lomé,

Professeur Kossi AFELI, Université de Lomé,

Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé,

Professeur Méterwa A. OURSO, Université de Lomé.

**Comité de lecture**

Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé,

Professeur Komlan Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé,

Professeur Ameyo AWUKU, Université de Lomé,

Professeur Laure-Clémence CAPO-CHICHI, Université Abomey-Calavi,

Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé,

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé,

Professeur Minlipe Martin GANGUE, Université de Lomé,

Professeur Essohanam BATCHANA, Université de Lomé,

Professeur Didier AMELA, Université de Lomé,

Professeur Vamara KONE, Université Alassane Ouattara de Bouaké,

Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé,

Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé,

Monsieur Tchaa PALI, Maître de Conférences, Université de Kara,

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de Conférences, Université de Kara,

Monsieur Innocent KOUTCHADE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi,

Monsieur Ayaovi Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences Université de Lomé,

Monsieur Damlègue LARE, Maître de Conférences Université de Lomé,

Monsieur Paméssou WALLA, Maître de Conférences Université de Lomé.

**Secrétariat**

Dr Komi BAFANA (MA), Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Hodabalou ANATE (MA), Dr Akponi TARNO (A), Dr Eyanawa TCHEKI.

**Infographie & Montage**

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

**Contacts** : (+228) 90284891/91643242/92411793

Email : [larellicca2017@gmail.com](mailto:larellicca2017@gmail.com)

© LaReLLiCCA, 30 novembre 2021

ISSN : 2709-5487

Tous droits réservés

## Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

RILLiCC met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.  
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

### ***Ligne éditoriale***

**Volume** : La taille du manuscrit est comprise entre 4500 et 6000 mots.  
Format: papier A4, Police: Times New Roman, Taille: 11,5, Interligne 1,15.

### ***Ordre logique du texte***

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter:

- un titre en caractère d'imprimerie ; il doit être expressif et d'actualité, et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français, anglais-allemand, ou anglais-espagnol selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Aucun de ces résumés ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais, en allemand et en espagnol : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphanumériques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

### **Références**

Il n'est fait mention dans la liste de références que des sources effectivement utilisées (citées, paraphrasées, résumées) dans le texte de l'auteur. Pour leur présentation, la norme American Psychological Association (APA) ou références intégrées est exigée de tous les auteurs qui veulent faire publier leur texte dans la revue. Il est fait exigence aux auteurs de n'utiliser que la seule norme dans leur texte. Pour en savoir

plus, consultez ces normes sur Internet.

### **Présentation des notes référencées**

Le comité de rédaction exige APA (Auteur, année : page). L'utilisation des notes de bas de pages n'intervient qu'à des fins d'explication complémentaire. La présentation des références en style métissé est formellement interdite.

### **La gestion des citations :**

**Longues citations :** Les citations de plus de quarante (40) mots sont considérées comme longues ; elles doivent être mises en retrait dans le texte en interligne simple.

**Les citations courtes :** les citations d'un (1) à quarante (40) mots sont considérées comme courtes ; elles sont mises entre guillemets et intégrées au texte de l'auteur.

### **Résumé :**

- ✓ Pour Pewissi (2017), le Womanisme transcende les cloisons du genre.
- ✓ Ourso (2013:12) trouve les voyelles qui débordent le cadre circonscrit comme des voyelles récalcitrantes.

### **Résumé ou paraphrase :**

- ✓ Ourso (2013:12) trouve les voyelles qui débordent le cadre circonscrit comme des voyelles récalcitrantes.

### **Exemple de référence**

#### **Pour un livre**

Collin, H. P. (1988). *Dictionary of Government and Politics*. UK: Peter Collin Publishing.

#### **Pour un article tiré d'un ouvrage collectif**

Gill, W. (1998/1990). "Writing and Language: Making the Silence Speak." In Sheila Ruth, *Issues in Feminism: An Introduction to Women's Studies*. London: Mayfield Publishing Company, Fourth Edition. Pp. 151-176.

#### **Utilisation de Ibid., op. cit, sic entre autres**

**Ibidem (Ibid.)** intervient à partir de la deuxième note d'une référence source citée. Ibid. est suivi du numéro de page si elle est différente de

référence mère dont elle est consécutive. Exemple : *ibid.*, ou *ibidem*, p. x.  
**Op. cit.** signifie ‘la source pré-citée’. Il est utilisé quand, au lieu de deux références consécutives, une ou plusieurs sources sont intercalées. En ce moment, la deuxième des références consécutives exige l’usage de *op. cit.* suivi de la page si cette dernière diffère de la précédente.

### **Typographie**

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

### **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l’ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l’ordre d’apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

### **Instruction et acceptation d’article**

A partir du volume 2 de la présente édition, les dates de réception et d’acceptation des textes sont marquées, au niveau de chaque article. Deux (02) à trois (03) instructions sont obligatoires pour plus d’assurance de qualité.

## SOMMAIRE

<b>LITTERATURE</b> .....	<b>1</b>
La paix dans la dynamique socioculturelle africaine : justice créatrice, droits humains et harmonie sociale	
Bilakani TONYEME .....	3
Justice that Heals: A Cross Reading of African Literature	
Atafeï PEWISSI & Seli Yawavi AZASU .....	27
Anti-Semitism and the Issue of Human Rights in Christopher Marlowe’s <i>The Jew of Malta</i>	
Paméssou WALLA.....	47
Media and Peace Discourse in Philip Purser’s <i>The Twentymen</i>	
Silué Ténéna MAMADOU.....	71
“I Am my Brother’s Keeper”: A Quantum Physics Reading of James Baldwin’s “Sonny’s Blues”	
Kodzo Kuma AHONDO .....	87
Ecocritical Reading of Justice in Kaine Agary’s <i>Yellow Yellow</i>	
Atsou MENSAH.....	107
Implementing Mechanisms for Homogeneity in Post Crisis Society: The Case of Nigeria in Chinua Achebe’s <i>There Was a Country</i>	
Fougnigué Madou YEO .....	123
La partialité des institutions judiciaires comme entrave à la paix sociale : une lecture de la nouvelle <i>Michael Kohlhaas</i> d’Heinrich von Kleist	
Boaméman DOUTI .....	143
El Síndrome de la Inmoralidad en <i>El Huerto De Mi Amada</i> de Alfredo Bryce Echenique	
Weinpanga Aboudoulaye ANDOU .....	159
La phénoménologie de la paix : guerre, droit et éthique	
Aklesso ADJI.....	179
Politique de tolérance et d’intransigeance en république chez Maurizio Viroli	
Dègbédji Gad Abel DIDEH.....	197
Conception du pouvoir et de la bonne gouvernance dans la symbolique des quatre tresses de Soundjata Keita	
Afou DEMBÉLÉ.....	215

<b>CIVILISATION/HISTOIRE.....</b>	<b>231</b>
La paix selon le Général Gnassingbé Eyadema : évocation et contenu (1967-1990)	
Agnélé LASSEY.....	233
<b>LINGUISTIQUE .....</b>	<b>259</b>
Atouts linguistiques pour la promotion de la paix et des droits de l’homme	
Assolissim HALOUBIYOU.....	261
Language Teaching and Peace: A Case Study of English Teaching in a Junior High School	
Maintoukéwé BITADI.....	277
Speech Act Analysis of Political Discourses: Case Study of Presidents Kagame’s and Weah’s Inaugural Speeches	
Servais Dieu-Donné Yédia DADJO .....	291

**CIVILISATION / HISTOIRE**

## **La paix selon le Général Gnassingbé Eyadema : évocation et contenu (1967-1990)**

**Agnélé LASSEY**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société,  
Histoire et Archéologie,  
Université de Lomé,  
lasseyagnele@yahoo.fr

Reçu le : 11/05/2021    Accepté le : 10/08/2021    Publié le : 30/11/2021

### **Résumé :**

L'objectif de cette étude est de montrer que malgré les nombreuses contestations dont ils ont été l'objet, les gouvernements militaires togolais avaient une politique essentiellement basée sur la paix. L'étude fait le constat qu'à plusieurs reprises, les militaires sont intervenus dans la vie politique, en estimant que le jeu politique menaçait gravement l'unité nationale, donc entravait la paix au Togo. L'approche documentaire que nous avons utilisée nous a permis de parvenir à la conclusion que le Général Gnassingbé Eyadema a contextualisé ce concept en le liant aux problèmes spécifiques du Togo et c'est cette réalité qui a déterminé la manière dont il l'a évoqué et le contenu qu'il lui a donné en termes d'action politique.

**Mots clés :** paix, Eyadema, Togo, vie politique, unité nationale.

### **Abstract:**

The objective of this study is to show that despite the many challenges to which they were the object, the military governments had a policy primarily based on peace. The study finds that on several occasions, the military intervened in political life, believing that the political game seriously threatened national unity, and therefore hampered peace in Togo. The documentary approach that we used allowed us to conclude that General Gnassingbé Eyadema contextualized this concept by linking it to the specific problems of Togo and it is this reality which determined the way in which he evoked it. In addition, the content it gave in terms of political action.

**Keywords:** peace, Eyadema, Togo, political life, national unity.

## **Introduction**

En 1963 et en 1967, l'armée intervint dans la vie politique nationale togolaise. Elle estimait en effet, que le jeu politique mené par les dirigeants de la première et de la deuxième république menaçait gravement l'unité nationale. En prenant le pouvoir, elle va enclencher une nouvelle logique qui sera celle de la marche inexorable vers le monolithisme politique instauré, officiellement, pour lutter contre les troubles politiques antérieures, pour construire l'unité nationale et, partant, donc la paix. Le 30 août 1969, le président Eyadema lance l'appel historique de Kpalimé. La même année, est créé le parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT). La thématique de la paix devint assez récurrente dans la plupart de ses discours. Elle a été également la base idéologique de ses actions, qui ont été décriées au moment de la démocratisation. Pourtant, on ne peut nier que ce concept ait eu un impact sur sa vision et qu'il n'ait essayé de le matérialiser. Ainsi, se pose une question dont la réponse permettra de mieux comprendre son action. Par rapport aux termes dans lesquels le Général Gnassingbé Eyadema a évoqué le concept de paix, quel contenu lui en a-t-il donné entre 1967 et 1990 ?

L'objectif de cette étude est de montrer que malgré les nombreuses contestations dont ils ont été l'objet, les gouvernements militaires avaient une politique essentiellement basée sur la paix. Pour répondre à cette préoccupation, nous avons recouru à une documentation variée qui nous a permis de parvenir à la conclusion que le Général Gnassingbé Eyadema a contextualisé ce concept en le liant aux problèmes spécifiques du Togo et c'est cette réalité, qui a déterminé la manière dont il l'a évoqué et le contenu qu'il lui a donné en termes d'actions politiques. Dans les archives nous avons eu accès aux presses des années 1967 à 1990. Bien que certains éléments manquent, nous avons pu découvrir les discours du président Eyadema ainsi que certaines de ces actions. Nous avons complété ces informations par une bibliographie constituée essentiellement d'ouvrages, de thèses de doctorat, de mémoire et d'articles.

En définitive, cette étude couvre trois parties : Eyadema et l'appel des Togolais autour d'un idéal de paix (1967-1990) ; Eyadema, un général

d'armée attaché à la paix et à la coopération dans le monde (1969-1990) et la vision pour la paix dans une société en crise dans les années 1990.

### **1. Eyadema et l'appel des Togolais autour d'un idéal de paix : 1967-1990**

Avant toute chose, il convient de définir la notion de paix et de montrer le sens que le président Eyadema en donne. Selon le Petit Robert (2014), et le Grand Larousse Illustré (2017), la paix vient du latin *pax* et définit les rapports entre personnes qui ne sont pas en conflit ou en querelle. C'est l'état de concorde entre les membres d'un groupe, d'une nation. Elle révèle donc non seulement la situation d'un Etat, d'une nation, qui n'est pas en guerre mais aussi les rapports calmes entre citoyens, l'absence de trouble et de violence. Cette définition n'est pas éloignée du sens que le président Eyadema donne à la paix. En effet dans toutes ses interventions, il va s'attacher à mettre en exergue la paix comme étant une union, une entente, une concorde, une amitié et une solidarité entre les hommes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Son premier discours, le 13 janvier 1967, démontre d'ailleurs les divergences d'opinion des deux premiers hommes forts du pays dont les actions étaient susceptibles selon lui de plonger le pays dans une guerre civile. En effet, suite à son arrivée au pouvoir, le président Grunitzky fut confronté à son vice-président Antoine Méatchi, qui estimait qu'étant du Nord, il était la personne appropriée pour succéder à Olympio. Très rapidement, des divergences d'opinion surgirent entre ses deux hommes politiques. De plus, dans le pays, il existait une tension créée par les autres partis politiques malgré l'appel à la réconciliation du président Grunitzky. Il fallait donc éviter une seconde dérive, d'où l'intervention de l'armée une seconde fois dans la vie politique du Togo. Dans ce discours, Eyadema affirmait :

Togolaises, Togolais, le Lieutenant-colonel Eyadema, chef d'état-major des forces armées togolaises, vous parle. Notre pays, une fois encore depuis les événements du 13 janvier 1963, traverse une crise grave... La division créée et entretenue au sein de la population depuis bientôt

quatre ans, du fait de la lutte d'hégémonie existant entre le Président et le Vice-président de la République, s'agrandit de jour en jour, provoquant une psychose de guerre civile imminente... (Djagoue, 1974 : 23).

Comme souligné plus haut, cet extrait du discours du Lieutenant-colonel Eyadema, prononcé sur les ondes de Radio-Lomé le 13 janvier 1967, est l'une des raisons majeures justifiant l'intervention de l'armée une seconde fois dans la vie politique du Togo. Ce discours va également donner le ton à de nombreux autres discours considérés comme des programmes, qui vont caractériser la gestion du pouvoir du président Eyadema lorsque celui-ci prit effectivement le pouvoir le 14 avril 1967. Après le second coup d'état, un Comité de réconciliation fut mis en place avec pour objectif de préparer dans un délai de trois mois les institutions devant permettre des élections libres et démocratiques à l'issue desquelles l'armée s'engage à se retirer de la scène politique. Cependant, avant que cet objectif ne fut atteint, le Lieutenant-colonel Eyadema, se décida à assumer lui-même les fonctions de Président de la République et de Ministre de la Défense Nationale (Ayache, 1983 : 60 ; Prouzet, 1976 : 29). Dès lors, il développa une idéologie fondée sur la paix. Cette ligne politique, il la définit dans la plupart de ses discours-programmes, en prenant en compte plusieurs paramètres, dont l'unité nationale et le maintien de la paix dans le pays par tous les moyens. Pour Ayache (1983 : 54),

Le fait de mettre la paix au premier rang des préoccupations n'est pas une idée vraiment neuve et a souvent fait figure, dans le passé, de lieu commun ou de mot d'ordre sans lendemain. La véritable nouveauté, c'est qu'elle émane d'un général qui met toute son intelligence et toute la force de sa conviction à l'imposer concrètement, à la faire progresser dans les faits (Ayache, 1983 : 57).

En effet, la recherche de la paix ne fut pas l'apanage du président Eyadema. Bien avant lui, le président Grunitzky, au regard des événements, qui avaient entraîné l'assassinat du président sylvanus Olympio, avait axé son plan politique sur la réconciliation nationale et la paix dans le pays. Objectifs qu'il avait concrétisés à travers la mise en

place d'un gouvernement provisoire d'union nationale et l'organisation des élections législatives et présidentielles.<sup>26</sup> De plus, la notion de paix fut et continue d'être l'objectif de plusieurs entités, des organismes étatiques et non étatiques, dont le souci est de mettre fin aux conflits mondiaux et de créer une société de paix. Véhiculer et instituer cette idéologie au Togo, c'est pour le général Eyadema, rallier les populations victimes des régimes précédents à sa cause. Pour concrétiser cette idéologie, l'accent fut mis avant tout sur une politique de reconstruction des mentalités, forger une conscience nationale en effaçant des mémoires l'expérience des débuts des années soixante. Plusieurs décisions furent prises dans ce sens. On peut citer entre autre la décision de gracier le soldat Norbert Bokobosso qui tenta d'assassiner le président Eyadema, le 24 avril 1967, dix jours après son arrivée au pouvoir. Selon le Président de la république,

Il devait être fusillé à l'aube, (...) et je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Je suis croyant. Je ne lui avais pas donné la vie et je n'avais aucun droit de la lui ravir. Et puis, je n'étais pas là pour diviser, mais pour unifier. J'ai téléphoné au colonel Djafalo pour lui annoncer ma décision. Simplement, nous avons exclu de l'armée un si mauvais tireur (Feuillet, 1976 : 71).

C'est également dans le même élan de sauvegarder la paix et la cohésion que les partis politiques accusés de répandre le virus de la division furent suspendus le 13 janvier de la même année. Une suspension qui témoigne manifestement de la volonté inavouée de réduire l'influence de l'opposition. Dans la même logique, on amnistia tous les condamnés politiques le 11 juillet 1967. Le 12 octobre 1967, le président Eyadema décida de doter le Togo d'une Constitution. Car selon lui, « Ce n'est qu'une fois les mentalités transformées que l'on pourrait, patiemment,

---

<sup>26</sup> Ce gouvernement provisoire formé dès le 16 janvier 1963, avait la particularité d'être composé en nombre égal de représentants de chacun des partis politiques. Pour plus de légitimité au plan national comme international, des élections législatives et présidentielles furent organisées le 3 mai de la même année (Lassey, 2014 : 202-203).

codifier les nouvelles institutions politiques » (Feuillet, 1991 : 91-92). Ainsi, deux ans après sa prise du pouvoir, il annonça dans un message à la nation le 13 janvier 1969, la reprise des activités politiques ainsi que le projet de constitution prévu pour être soumis au jugement de la population. Dans ce discours, il précisait justement :

Togolaises, Togolais. Je sais que vous êtes très préoccupés par ce que demain sera. Votre armée, ayant écarté, les circonstances qui ont motivé son intervention, dans la vie politique, croit avoir accompli loyalement son devoir. D'ores et déjà, compte tenu du progrès réalisé, je décide que les activités politiques pourront de nouveau s'exercer librement au Togo. L'armée jugera de la réelle détermination des hommes politique, à transcender les querelles intestines pour bâtir un Togo prospère.<sup>27</sup>

Les réactions à ce discours furent spontanées car mal accueillies par la population togolaise. En effet, le président Eyadema restant dans la logique de redonner le pouvoir aux hommes politiques, estimait le moment venu pour que ces derniers reprennent leurs activités politiques, suspendues lors de son arrivée au pouvoir. Mais les populations ne l'entendaient pas de cette oreille, car elles avaient encore en mémoire ce passé douloureux, fait de haine et de divisions, de luttes politiques stériles dont les responsables étaient les élites civiles politiques. Une situation qu'elles n'étaient pas prêtes à revivre, doutant ainsi de la maturité politique des hommes politiques.

Hommes et femmes, délégations de toutes les couches sociales et venant de tous les coins du pays, opposèrent un refus catégorique audit projet en manifestant leur désapprobation dans les rues, par des télégrammes et motions. Des marches de soutien au président Eyadema furent même partout organisées. Les protestataires étaient menus de branchages et de pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Eyadema oui, politicards non » ou « Constitutionnalisation du régime oui, mais avec Eyadema à la tête » ou encore : « Nous ne voulons personnes d'autres qu'Eyadema ».<sup>28</sup> Cette attitude de la population pouvait s'expliquer par le calme et la paix, qui a

---

<sup>27</sup> Togo-Presse, n° 1957 du 13 janvier 1969, p. 1-3.

<sup>28</sup> Togo-Presse n° 2790 du 27 septembre 1971, p. 4.

régné dans le pays durant les deux ans au pouvoir du président Eyadema. En effet, les premières mesures, prises par le président Eyadema une fois au pouvoir, permirent un apaisement général, ce qui justifiait ce soutien populaire. Au-delà de l'amnistie accordée aux condamnés politiques, le régime bannit les méthodes de répressions, donna aux citoyens togolais le droit à l'expression et constructive, confia les postes de responsabilité politiques, administratives et technique aux Togolais sur la base de l'efficacité et de la compétence sans tenir compte de leur origine (Koumatiga, 2013 : 157). Les populations ne souhaitaient donc pas voir disparaître cette paix car propice aussi aux affaires et au développement du pays dans tous les domaines. De plus, la société, étant toujours marquée par les blessures et les cicatrices de son passé politique, s'inquiétait du retour des partis politiques. Il faut dire aussi que les populations n'avaient pas vraiment le choix face à un régime militaire qui pouvait à tout moment faire usage de la force contre elle.

Soutenu par la population, le nouvel homme fort était appelé à terminer son œuvre de réconciliation et de paix et à rester ainsi au pouvoir.<sup>29</sup> Mais il fallait aller plus loin dans ce projet de réconciliation nationale car après la suppression des partis politiques existants le 19 mai 1969, un vide politique s'était créé. Un projet fut élaboré, celui de « Créer une structure, un mouvement un rassemblement, un parti, mais un parti, qui ne serait plus celui d'une classe, ou d'une ethnie, ou d'une caste. On se devait d'inventer autre chose que ce qui avait jusqu'à présent existé » (Feuillet, 1991 : 92). C'est ainsi que le 30 août 1969, le président Eyadema lançait un appel historique pour la mise en œuvre d'un projet fédérateur, la création du Rassemblement du peuple togolais (RPT). Dans son discours prononcé à cette même occasion, il affirmait :

... Les diverses manifestations et la joie, qui éclaire chacun des visages qui m'entourent sont des preuves

---

<sup>29</sup> En effet, le même schéma se reproduit en septembre 1971 où le président manifesta une fois de plus sa volonté de confier le pouvoir aux civils. Les populations réagirent pareillement qu'en 1969, en souhaitant le maintien au pouvoir de l'armée car « le Togo a encore besoin pour longtemps de la sagesse d'Eyadema » lisait-on sur les pancartes et les affiches des manifestants (Togo-Press, n° 2793 du 27 septembre 1971, p. 4).

concrètes de la réalité de votre réconciliation et de votre union...Rétablir la paix, promouvoir de façon décisive et concrète le développement économique et social de la nation, lutter contre la gabegie, mettre en œuvre une politique d'assainissement financier, telles étaient les préoccupations essentielles du gouvernement, qui prit alors en charge les destinées de la patrie. Aujourd'hui, force est de reconnaître que ces objectifs ont été atteints. La paix règne dans nos villes et dans nos campagnes...Cette politique de paix qui recueille votre unanime assentiment ne doit pas être une œuvre éphémère et fragile. Il conviendra donc de lui donner des armes solides, il convient de l'organiser. Cette politique doit pouvoir survivre dans les esprits et dans les faits au-delà des aléas et des habitudes qui guettent toute œuvre humaine. Elle doit être pérennisée dans un vaste mouvement, un regroupement général qui unit définitivement tous les fils du pays. Il ne s'agira pas d'un parti où triompheront, comme jadis, la haine, les règlements de comptes, les divisions, les luttes d'hégémonie, les intérêts personnels, mais un seul et véritable creuset national où viendront se fondre les forces vitales de ce pays, à quelque parti qu'elles aient appartenu. Ce regroupement de tous les hommes de bonne volonté, qu'ils soient nouveaux ou qu'ils aient des partisans, devra œuvrer pour une reconversion totale des mentalités, pour l'union et la solidarité effectives de tous les Togolais. Il sera le haut lieu d'un dialogue libre et démocratique, assurant la participation réelle de chaque citoyen à l'œuvre de paix politique et de restructuration fondamentale de notre économie... (Djagoue, 1974 : 40-41; Cornevin, 1988 : 464).

En définitive, cet appel dit historique ouvrait la voie à la création du parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT). Cette détermination du président Eyadema à créer un parti rassembleur était en fait aussi fondée sur le désir de régler la question Nord-Sud dont l'opposition a été la source de la plupart des problèmes que le pays a rencontré jusque-là. La nécessité de résoudre ce problème passait par la création d'une structure d'éveil, de dialogue dans laquelle l'engagement et la loyauté de

tous les Togolais s'avérait fondamentale. C'était à cet idéal de société, que le président Eyadema conviait tout le peuple à adhérer.

Ces propos furent encore confirmés dans son discours du 12 novembre 1971 à Kpalimé lors de l'ouverture du premier congrès national statutaire du RPT :

... Ce que nous voulons, c'était ramener la paix qui permet le travail, c'était instaurer la confiance pour que chacun, qu'il soit Togolais ou étranger vivant chez nous, puisse vaquer à ses affaires sans crainte du lendemain. Ce que nous voulions, c'était qu'indépendance ne soit plus synonyme d'anarchie, de profit illicite, de fraude et de démagogie. Ce que nous voulions, c'était que les affaires de l'Etat ne soient plus le domaine réservé des politiciens, mais l'affaire du peuple... (Djagoue, 1974 : 59).

Il fallait donc convier tous les Togolais à participer aux affaires de la cité et à mettre l'intérêt général au-dessus de l'intérêt individuel.

Selon Edem Kodjo<sup>30</sup> :

Si le parti unique a été créé en 1969, ce n'est pas dans le but d'arriver à ce pouvoir personnel car aussi bien le Chef de l'Etat que moi n'étions partisans d'un parti unique. C'est dans les discussions avec plusieurs couches de la société, des diplomates qui croient que dans un pays qui a été largement divisé, il est important de ne pas favoriser un système qui encouragerait les forces centrifuges. En fait, après les indépendances, la crainte de revoir les mêmes situations qui prévalaient lors de la décolonisation était dans les esprits. Ainsi, la tendance était de refuser le multipartisme. De plus, le contexte international favorisait cela. Ainsi, des années 1960 aux années 1970, presque qu'aucun pays d'Afrique francophone ne vivait sous le régime multipartite. Le système mono-partisan avait tout couvert. Ainsi on pense que le parti unique permet aux

---

<sup>30</sup>Entretien du 05 Novembre 2008, à Lomé, avec Edem Kodjo, ancien ministre des Finances et de l'Economie, ancien ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, ancien secrétaire général de l'OUA, ancien Premier Ministre. Entretien assistée par Aïdam Cornélius, ancien ministre de la Culture, de la Jeunesse.

populations d'être soudées et d'arriver ainsi au développement. Il est donc impératif de gommer les petites différences et se lancer dans la construction d'une économie stable et prospère.

En fait, au plan politique, l'objectif après les indépendances dans la plupart des pays africains, était de construire la nation, de rechercher la cohésion nationale. Or l'existence des partis politiques, (donc du multipartisme), était considéré comme source de division, d'où l'intérêt de créer des partis uniques. Mais assez rapidement, les pays qui avaient fait le choix du parti unique étaient devenus des régimes autoritaires, faisant un usage excessif de la contrainte. Le Togo n'y fit pas exception puisque le président usa de la répression et de la contrainte pour dominer la population. Par ailleurs, il y avait aussi un embrigadement de la société à travers les ailes marchantes du RPT telles que la Jeunesse du rassemblement du peuple togolais (JRPT), l'Union nationale des femmes du Togo (UNFT), la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT), l'Union nationale des chefs traditionnels du Togo (UNCTT).

Le général Eyadema choisit même la paix et la stabilité comme principes sacrés dans toutes les strophes du nouvel hymne national togolais adopté par le parti en 1979<sup>31</sup> et un maillon important de la devise du Togo : « Union-Paix-Solidarité » (RPT, 1986 : 6). Le Togo se dota ainsi progressivement d'une institution permanente, d'un programme de gouvernement appelé le programme de la « nouvelle marche », *du new deal*, du « Togo nouveau ». Pour son fondateur, le RPT devait être le levier dont la mission fondamentale était de changer la mentalité des citoyens, un instrument de rupture avec l'ordre ancien, promoteur d'une nouvelle génération africaine, celle qui n'avait connu ni la colonisation, ni les régimes précédents. Même si pour le RPT, il s'agissait de créer une société dont le fondement était l'unité nationale, il n'apparaît pas moins que toutes ces actions ont concouru à une sorte de corruption des mentalités d'un peuple jusque-là incompris de ses élites locales. Celles-

---

<sup>31</sup>Hymne du rassemblement du peuple togolais adopté de 1979 à 1992. Il remplaçait *Terre de nos aïeux*, l'hymne national du Togo, écrit et composé par Alex Casimir-Dosseh et adopté en 1960. En 1992 compte tenu du contexte lié à la démocratisation et la réapparition du multipartisme, *Terre de nos aïeux* a été repris.

ci, en effet bien qu'averties, étaient cependant limitées et en déphasage par rapport au peuple (Coquery-Vidrovitch, 2016/2001: 202). Il fallait donc compenser ce besoin identitaire en accueillant à bras ouvert et au nom de l'Etat-nation à construire, le parti unique dont y a fortement pris part l'armée. Le président Eyadema le disait d'ailleurs en ces termes : « Il s'agit pour cette armée de n'être pas confinée dans les casernes ; au contraire, il faut qu'elle en sorte pour participer pleinement à l'œuvre collective... L'on ne doit pas tenir le militaire à l'écart des activités nationales » (Djagoue, 1974 : 32).

Nous nous flattons, dit le général Eyadema, d'être l'un des rares pays au monde qui n'ait aucun prisonnier politique. Nous avons inscrit dans nos statuts les libertés individuelles fondamentales : la liberté religieuse, la liberté d'association, la liberté de pensée, la liberté de l'enseignement, la liberté d'entreprendre. Nous concevons la politique comme un dialogue où l'interlocuteur peut défendre ses positions sans pour cela faire l'objet de sévices corporels, matériels ou moraux. Nous voulons que le RPT soit le forum où se confrontent toutes les idées (Feuillet, 1976 : 76).

C'est difficile à concevoir puisque comme déjà mentionné, l'existence des ailes marchantes empêchaient cette expression libre à tous les niveaux tant exaltée par le président Eyadema.

Sur le plan politique le président Eyadema pensait donc que la paix passait par l'unité nationale. Il s'attacha ainsi à rappeler dans la plupart de ses discours que le crédo du gouvernement était le dialogue, la concertation, le règlement pacifique des conflits, dans un climat de paix et de sécurité. Il estimait en effet que « si nous voulons conquérir notre avenir et le construire pour nous-mêmes et pour les générations futures, nous devons mettre ensemble nos énergies et réaffirmer sans cesse notre volonté commune de ne pas dévier de la voie de l'unité nationale ».<sup>32</sup>

Quant au plan économique, la notion de paix était synonyme de développement industriel. Le président Eyadema œuvra donc pour la

---

<sup>32</sup>La Nouvelle Marche, n°3089, jeudi 11 janvier 1990, p. 3.

conquête de son indépendance économique. Le 31 mai 1974, à l'occasion de la visite à l'industrie textile togolaise de Datcha, il affirmait :

... Le climat de stabilité et de paix que connaît le Togo de la Nouvelle marche depuis bientôt huit ans offre d'ailleurs un cadre propice à l'éclosion d'initiatives privées venant des investisseurs qui veulent bien aider notre pays, mais qui ont le plus souvent besoin d'asseoir leurs projets sur la production minimum de matières premières à trouver sur place....<sup>33</sup>

En effet, son projet de développement économique était aussi basé sur l'entretien de relations économiques avec les autres pays de la sous-région mais aussi avec les Etats et investisseurs européens intéressés par les matières premières du pays. Leurs financements ont d'ailleurs permis la construction de nombreuses structures telles l'usine de Datcha, entreprises de savonnerie et de brasserie, la CIMAO (Ciments de l'Afrique de l'ouest) etc. (Cornevin, 1988 : 451 ; Gnassingbé, 1993 : 181-183).

Dans cette même logique, le 13 juillet 1974, dans un discours prononcé lors de sa visite à Bassar, il réaffirmait :

...Désormais, tous unis, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, nous pouvons engager la deuxième phase de notre lutte pour le recouvrement de notre dignité. Car la paix et l'union que nous avons instaurées ne peuvent avoir de sens que dans la mesure où elles nous permettent de livrer le combat décisif, celui de l'indépendance économique....<sup>34</sup>

Le Président Eyadema pensait en effet que le développement économique était une bataille nécessaire à mener car elle était signe de véritable indépendance. Une logique qui était aussi celle de la plupart des Etats africains au sortir des indépendances.

---

<sup>33</sup>Dixième anniversaire du RPT, Allocutions et discours du Président-Fondateur 1969-1979, tome 2, juillet 1973 à novembre 1976, p. 636.

<sup>34</sup>Dixième anniversaire du RPT, Allocutions et discours du Président-Fondateur 1969-1979, tome 2, juillet 1973 à novembre 1976, p. 651-653.

Lui et son équipe gouvernementale optèrent pour des perspectives de développement économique<sup>35</sup> fondées sur une triple dimension : le pari industriel, le développement agricole et l'épanouissement du commerce et de l'artisanat (Lassey, 2014 : 303-304 ). Le pari industriel se situait dans une logique en vogue à l'échelle de toute l'Afrique dans les années 1960-1970. En effet, cette époque était celle du triomphe de l'approche industrielle. Les experts de divers horizons et de diverses nationalités affirmaient que la seule voie possible de développement de l'Afrique était l'industrialisation (Almeida-Topor, 2013/1993: 237-238). On tint donc compte de cette option dans la planification du développement social et économique en élaborant des plans quinquennaux. Ces différents plans quinquennaux permirent à l'Etat de mettre en place une véritable offensive industrielle par la multiplication d'entreprises industrielles de transformation et par un engagement dans une réelle politique de grands travaux (Djagoue, 1974 : 35). C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'intervint la nationalisation de la Compagnie togolaise des mines du Bénin (CTMB) en 1974. Celle-ci fut l'aboutissement d'une véritable bataille économique ayant opposé le gouvernement togolais avec à sa tête le général Eyadema et les industriels étrangers. Ces derniers, détenteurs des droits d'exploitation du phosphate togolais refusaient de voir s'accroître la participation de l'Etat togolais dans l'entreprise.<sup>36</sup> Dans son

---

<sup>35</sup>De 1969 à 1973, la politique du gouvernement togolais visait la construction d'un Etat-nation, indispensable pour rassembler toutes les forces vives de la nation. Ce n'est que beaucoup plus tard, que l'Etat dans son rôle d'intégration de la nation, voulut donner à celle-ci une base économique et sociale. C'est ainsi qu'en 1974, le Togo amorça la conquête de son indépendance économique qui ne fut effective qu'à partir de nombreux projets.

<sup>36</sup>Rappelons que le gisement de phosphate est l'une des richesses majeures du Togo. Découverte dans les années cinquante, son exploitation fut autorisée en 1952 par les comptoirs de phosphate de l'Afrique du Nord. Un gisement sédimentaire évalué à 50 millions de tonnes marchandes à 80% BPL, situé à une trentaine de kilomètre de la côte (Cornevin, 1988 : 443). En 1954, avait été créée la Société minière du Bénin mais à l'époque, le territoire togolais n'ayant pas été indépendant, aucun capital ne lui était encore attribué. Mais quand en 1956 le pays accéda au statut d'autonomie, les promoteurs de l'opération prirent leurs précautions : ils firent adopter une convention - signée entre les représentants de la société et des Français qui administraient encore le Togo - par laquelle le complexe minier jouissait d'un véritable statut d'exterritorialité. La seule concession alors faite aux Togolais fut une modification du nom de l'entreprise qui devint la Compagnie togolaise des mines du Bénin. Le fait que le pays apportait tout de même le principal avec le gisement lui-

discours programme du 13 janvier 1974, le président affirmait à cet effet :

... Les intérêts nationaux nous font l'obligation de prendre désormais la responsabilité de la gestion de l'exploitation de nos ressources minières. J'ai donc décidé, pour compter de ce soir même, de dénoncer la Convention signée le 12 septembre 1957 entre la République autonome du Togo et la Société minière du Bénin. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1974, la commercialisation des phosphates sera assurée par un Office togolais des phosphates, établissement public appartenant exclusivement à l'Etat togolais. La Compagnie togolaise des mines du Bénin livrera sa production marchande à cet office à un prix par décision du gouvernement. Les contrats de vente des phosphates du Togo passés par l'Union phosphatière africaine ne seront reconnus par l'Office togolais des phosphates que pour autant qu'ils seront approuvés par ce dernier et jugés conformes aux prix internationaux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1974. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1974, la participation du Togo au capital social de la Compagnie togolaise des mines du Bénin est fixée à 51% par rapport au gisement, conformément à la réglementation minière en vigueur, tandis que, 49% du capital resteront entre les mains des partenaires privés.<sup>37</sup>

L'agriculture non plus ne fut pas négligée. Il fut adopté une politique agricole dont le but était de couvrir la demande alimentaire de la population et de permettre ainsi au Togo d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Le gouvernement décida, par ailleurs, en 1974 de procéder à

---

même ne fut même pas pris en considération. Finalement, en 1958, comme la société avait besoin d'argent frais pour dédommager une autre compagnie qui avait mené pour elle certaines recherches, le gouvernement Grunitzky fournit les capitaux en échange d'une participation au capital. Le Togo se trouva alors détenir ... 1% de sa première richesse minière. Et encore, les autres actionnaires prirent bien soin de préciser que le pays ne pourrait jamais dépasser une participation de 25%. Statutairement, il était entendu que les Togolais resteraient à jamais minoritaires chez eux (Gnassingbé, 1993 : 171).

<sup>37</sup>Dixième anniversaire du RPT, Allocutions et discours du Président-Fondateur 1969-1979, tome 2, juillet 1973 à novembre 1976, p. 585, 586, 589, 590.

une révolution agricole. Cette année a été proclamée « *année du paysan* » (Cornevin, 1988 : 432). Ainsi, à l'occasion de la fête de libération, le 13 janvier 1975, le président affirmait :

... L'avenir du pays s'annonce prometteur si nous savons maintenir l'ère de paix qui règne au Togo et si nous pouvons mieux nous organiser pour produire. Dans cette voie nous devons d'abord penser à notre agriculture qui est et doit être la base de notre politique de développement.<sup>38</sup>

Cette volonté d'assurer le développement économique était liée bien entendu à la paix, car sans celle-ci, le premier est illusoire. C'est pourquoi le président souhaitait cette paix pour son pays. Ainsi pour le président Eyadema, la paix était donc synonyme d'unité nationale mais aussi la base d'un bon décollage économique. Mais conscient que la paix nationale sans la paix chez les voisins est incertaine, il a donc cherché à œuvrer pour la paix internationale comme il le décrit si bien: « cette paix que nous avons établie chez nous, nous la voulons pour les autres, et c'est pour cela que nous continuerons à soutenir, sans réserve, toutes les actions et tous les organismes capables de la rechercher par la concertation et le dialogue » (RPT, 1986 : 5).

## **2. Eyadema, un général d'armée attaché à la paix et à la coopération dans le monde : 1969-1990**

« Si la maison de votre voisin brûle, gardez-vous de jubiler car l'incendie peut gagner aussi votre maison ». <sup>39</sup> Cette phrase, considérée comme son slogan, avait souvent guidé sa politique extérieure de paix. Pour le président Eyadema, instaurer par le dialogue et la persuasion un climat de compréhension et de paix, était important pour une coopération juste et

---

<sup>38</sup>Dixième anniversaire du RPT, Allocutions et discours du Président-Fondateur 1969-1979, tome 2, juillet 1973 à novembre 1976, p. 752-754.

<sup>39</sup> Cette phrase a été prononcée par le président Eyadema à l'occasion d'une visite de quarante-huit heures à Kolwezi (Zaïre) lors de la première guerre du Shaba en mars 1977.

équilibrée. Selon Ayache (1983 : 55), il serait impossible au président Eyadema

D'opérer une distinction classique entre politique intérieure et politique étrangère. Celles-ci constituent les deux aspects solidaires d'un seul et même dyptique. L'une corrobore l'autre. L'une réagit sur l'autre. Mieux encore, l'une justifie l'autre. Pour Gnassingbé Eyadema, toute politique extérieure se fonde nécessairement sur une politique interne cohérente. Sinon quel poids peut-on peser, quelle valeur probante peut-on représenter si, dans sa propre maison, on n'a pas su mettre fin au désordre et à l'anarchie ?

De plus, depuis sa prise de pouvoir, ce gouvernement avait pour ambition de garder des relations de bon voisinage avec les autres pays (Ayache, 1983 : 54-59). De ce fait, au plan international, sa vocation d'homme de paix et de réconciliation s'imposa très rapidement à lui. Dès 1968, une réunion de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) charge le président Eyadema d'une mission de réconciliation entre l'ex-Congo français et l'ex-Congo belge. Cette mission fut confirmée lors du sommet de l'OCAM tenu à Kinshasa le 29 janvier 1969. Il s'agissait en effet de régler un contentieux sérieux entre les deux Congo, dont les régimes politiques respectifs antagonistes constituaient un repaire d'opposants pour l'autre. Après plusieurs négociations conduites par le président Eyadema, les rivaux acceptèrent de taire leur antagonisme (Ayache, 1983 :101-102).

Dans cette logique, le président Eyadema n'hésita pas à envoyer des messages de félicitations à ses homologues qui faisaient aussi de la paix l'un de leur objectif primordial. C'est ainsi que dans la résolution du conflit biafrais au Nigéria, le Général Yakubu Gowon quand bien même décidé à négocier avec le Général Odumegwu Ojukwu, leader sécessionniste du Biafra, refusait tout ce qui remettait en cause l'unité du Nigéria.<sup>40</sup> Une position que le président Eyadema encourageait. Dans son message qu'il adressait au président nigérian à l'occasion du neuvième anniversaire du Nigéria en 1969. Il affirmait à cet effet :

---

<sup>40</sup>Togo-Presse, n°2161, du vendredi 19 septembre 1969.

Veillez accepter, Monsieur le président, à l'occasion du neuvième anniversaire de l'indépendance de la République fédérale du Nigéria, mes vives félicitations ainsi que les vœux sincères que le peuple togolais, mon gouvernement et moi-même, formons pour votre bonheur personnel et pour la paix et la prospérité de votre pays. Je loue vos efforts inlassables pour sauvegarder l'intégrité et l'unité de la république sœur du Nigéria et je me plais à vous assurer une fois de plus de l'appui de mon gouvernement.<sup>41</sup>

Ce conflit fut d'ailleurs à l'origine de différends qui opposèrent le Nigéria à la Côte d'Ivoire et au Gabon accusés de soutenir les rebelles. Du 24 au 26 avril 1972, lors du sommet de l'OCAM réunissant un ensemble de Chefs d'Etats ainsi que le général Gowon en visite officielle, le général Eyadema en profita pour les réconcilier. Cette réconciliation se déroula en deux temps : d'abord entre les présidents Gowon et Houphouët-Boigny ensuite entre les présidents Gowon et Bongo. Suite à ces rencontres, le Nigéria et le Togo signèrent les bases d'une coopération régionale au niveau de l'Afrique de l'Ouest. A l'issue du séjour du général Gowon au Togo le 1<sup>er</sup> mai 1972, un communiqué commun fait état de la volonté de constituer entre les deux pays un « ensemble économique », (Ayache, 1983 : 102-103) élargi aux autres Etats de l'Afrique en 1975 suite à création de la CEDEAO.

En janvier 1975, une commission de réconciliation tient sa réunion finale à Lomé, en vue de mettre fin au conflit frontalier entre le mali et la Haute-Volta. En 1978, un autre président africain Sékou Touré (Guinée) aurait aussi bénéficié de la médiation du président Eyadema dans le cadre d'une querelle entre la Guinée et ses voisins, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Un exploit tout aussi remarquable est son intervention dans la crise opposant les deux frères-ennemis du Tchad, Hissen Habré et Goukoumi Weddeye. En effet, pour trouver une solution à cette situation, le président n'hésita pas à franchir le Chari en pirogue pour débarquer à N'Djaména.

---

<sup>41</sup>Togo-Presse, n°2171 du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1969.

Dans sa quête de paix, le président n'hésita pas à exprimer sa joie pour la victoire des pays non alignés et des pays africains quant au rétablissement de la Chine populaire. Le 2 juillet 1973, il affirmait à cet effet :

... D'abord nous nous félicitons du rétablissement de la Chine populaire dans ses droits légitimes aux Nations unies. Cette victoire des pays non-alignés et des pays africains témoigne de leur détermination de s'unir pour la paix et la justice. Si la cessation des hostilités en Indochine est une grande victoire du vaillant et héroïque peuple vietnamien, elle démontre clairement que les impérialistes, même les plus féroces, sont obligés de reculer devant la force de la volonté des pays sous-développés chaque fois que nous savons conjuguer nos efforts et rassembler nos moyens. Sur le chemin de l'unité, nos pays remportent d'éclatantes victoires<sup>42</sup>.

La paix signifiait aussi pour lui, la fin de la colonisation. D'où son soutien aux différents mouvements de libérations de certains pays africains. Dans son discours du 2 juillet 1973, il déclarait :

...Les échos de la conférence d'Addis-Abéba lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine résonnent encore des appuis matériels et moraux dont sont assurés les combattants d'Angola, de Mozambique, de Guinée-Bissao, de Rhodésie et d'Afrique du Sud. Mais l'espoir que nous avons placé dans le manifeste de Lusaka a été déçu. Nous devons donc intensifier notre aide aux mouvements de libération qui n'ont plus d'autre choix que la lutte armée. Notre indépendance ne sera que nominale tant que subsisteront en Afrique des situations aussi anachroniques que celles qui prévalent dans les territoires encore sous domination coloniale... Il faut que l'Organisation des nations unies sache se ressaisir pour ne pas décevoir tous les espoirs placés en elle. C'est à nous qu'il importe de l'y contraindre. Pour cela, aux Nations unies, nous devons

---

<sup>42</sup>Extrait de l'allocution prononcée au dîner de Gala lors de la visite officielle en Libye le 30 octobre 1973 (Dixième anniversaire du RPT, Allocutions et discours du Président-Fondateur 1969-1979, tome 2, juillet 1973 à novembre 1976, p. 529-530).

conjuguer nos efforts pour que les résolutions de l'Organisation soient appliquées conformément aux vœux de la majorité. Il faut démocratiser l'ONU et que la voix d'une seule grande puissance ne suffise plus à étouffer l'immense clameur de la majorité.<sup>43</sup>

Cette bravoure lui valut d'ailleurs en 1980 le prix Simba pour la paix décerné par l'Académie Simba et la Corrière Africano (RPT, 1986 : 8 ; Tete, 1998 : 43). En 1983, il reçut également le prix de l'Homme de la paix décerné par l'Institut des relations diplomatiques de Bruxelles et le prix International du Progrès décerné par l'Organisation « ARTEFICI del LAVARO Italiano del Mondo ». En 1984, il reçut le prix Emblème du Mercure d'Or International et le Grand Collier de l'Ordre des Chevaliers du Sinaï (RPT, 1986 : 8-9).

C'est dire que les actions du président ne se résumaient pas seulement à régler les conflits entre les différents pays africains mais elles s'inscrivaient également dans l'idéologie prônée par la plupart des Chefs d'Etats africains à œuvrer pour l'unité et la paix entre les pays africains mais aussi par rapport aux divergences idéologiques qui divisaient les puissances en deux blocs. C'est également dans ce contexte que l'ONU et en particulier le département de désarmement des Nations Unies parrainèrent le premier séminaire national sur la paix et le désarmement, tenu à Lomé du 6 au 9 août 1984. Ce séminaire avait ainsi permis aux séminaristes de lancer à travers le message de paix de Lomé, « un appel pressant aux superpuissances afin que leurs divergences idéologiques ne prennent pas le pas sur les vrais problèmes que constituent la paix et le développement économique et social, et d'inviter toutes les nations du monde à resserrer leurs liens et à continuer d'œuvrer inlassablement en faveur de la paix et du désarmement » (RPT, 1986 : 2).

Dans cette même logique, l'OUA et l'ONU choisirent d'organiser un an plus tard à Lomé, du 13 au 15 août 1985, la conférence régionale sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique. Cette

---

<sup>43</sup>Extrait de l'allocution prononcée au dîner de Gala lors de la visite officielle en Libye le 30 octobre 1973 (Dixième anniversaire du RPT, Allocutions et discours du Président-Fondateur 1969-1979, tome 2, juillet 1973 à novembre 1976, p. 529-530).

conférence avait réuni les experts des questions du désarmement et du développement venus non seulement d'Afrique mais aussi d'Europe, d'Amérique et d'Asie. A cet effet, Lomé devenue symbole de la paix et de la sécurité a été unanimement désigné par les Nations Unies pour abriter le Centre régional de l'ONU pour le désarmement (RPT, 1986 : 2-3).

C'est ainsi que pour couronner le tout, il reçut enfin en 1986, le prix du Trophée de la paix (RPT, 1986 : 8-9). Pourtant, malgré toute l'énergie et la détermination que le président Eyadema mit à imposer l'idéologie de paix et de réconciliation, son pays ne vécut pas moins des heures difficiles à l'avènement de la démocratisation.

### **3. La vision pour la paix dans une société en crise dans les années 1990**

Le Togo amorça, comme la plupart des pays africains, dans les années 1990, sa démocratisation. En effet, à partir de cette date et malgré toutes les actions de paix mises en place par le président Eyadema depuis sa venue au pouvoir, les oppositions au pouvoir, contestèrent la gestion du gouvernement et réclamèrent l'instauration de la démocratie. Pour eux, cette dernière était l'unique solution aux problèmes du Togo. Il s'agissait pour cette opposition de renouveler la classe politique et de changer la situation politique en vue d'une libéralisation des institutions et l'adoption d'une alternance politique. Conscient du mécontentement populaire, le président Eyadema choisit une nouvelle orientation politique. Il proposa l'organisation des meetings populaires dans toutes les préfectures pour recueillir l'avis des populations. Il était question de savoir si les populations désiraient maintenir le régime monopartite ou l'instauration du multipartisme.

A la fin des consultations, le multipartisme fut rejeté et la question du rôle dirigeant du RPT devait être traitée ultérieurement (Kadanga, 2007 : 34). Il fut cependant recommandé la liberté d'expression et la transparence des débats à tous les niveaux. Ces décisions enclenchèrent plutôt des mouvements de lutte que le gouvernement tenta de réprimer. Les premiers à subir cette répression furent neuf étudiants de l'Université

du Bénin et quatre personnes travaillant dans les secteurs privés et publics, accusés de tracts hostiles au régime. Les interpellés furent relâchés sauf deux des étudiants, reconnus coupables. Cette décision provoqua le mécontentement général. Le 5 octobre 1990, la contestation devint générale. Les populations révoltées mirent en jeu une multiplicité de moyens d'action pour exprimer leur mécontentement. Toutes les formes d'expression furent utilisées allant de la critique acerbe des médias privés à la grève, aux pétitions et aux actions locales, qui se traduisaient parfois par des épreuves de forces (Kibalo, 2014 : 702). Le gouvernement comprit qu'il fallait céder aux revendications pour éviter un embrasement général du pays.

Il lança un appel pour une démocratisation progressive et totale. Dans ce même esprit, des commissions d'enquêtes furent envoyées dans les cinq régions pour connaître l'avis du peuple sur l'avenir politique de la nation. Au 7<sup>e</sup> conseil national du RPT, il a été proposé la suppression de la primauté du parti RPT sur les institutions de l'Etat. Par ailleurs, pour répondre à cette évolution, la réunion du Comité central le 10 octobre 1990 favorisa la mise en place d'une commission constitutionnelle chargée d'élaborer un nouveau texte fondamental favorisant le multipartisme au Togo. Dans cette perspective, le président Eyadema suggéra de placer le parti du RPT au même titre que les nouveaux partis, qui vont se créer à l'avenir. Le Président Eyadema, opta pour le multipartisme. Dans son discours-programme du 11 janvier 1991, il revint sur cet aspect en insistant sur le renforcement de l'unité nationale, la paix et la sécurité :

L'expérience du multipartisme que nous avons décidé de faire ne signifie pas que nous devons nous livrer à des actes répréhensibles, qui risquent de réveiller le démon du régionalisme et de compromettre l'unité nationale que nous avons réalisée ensemble. Le programme pour la mise en place de nouvelles institutions ne pourra donc être conduit à son terme que dans la paix, la sécurité, l'ordre et la discipline.<sup>44</sup>

---

<sup>44</sup>Nouvelle Marche, n° 3392, du vendredi 11 janvier 1991, p. 3-5.

Il fut décidé également qu'une Commission élargie à toutes les couches socioprofessionnelles soit mise en place pour l'élaboration d'un projet de constitution. Cet avant-projet de constitution fut rédigé par les membres du parti unique, sans les membres des organisations de l'opposition qui avaient posé comme condition, l'amnistie générale intégrale et la Conférence nationale. Mais face à la persistance de l'agitation, le président Eyadema céda, dans un premier temps, uniquement et partiellement sur l'amnistie dans son discours du 10 janvier 1991.

Il y eut également la suppression au cours de la même année, des prélèvements des cotisations du parti sur les traitements et salaires de tous les travailleurs. Plusieurs autres décisions furent prises dans ce contexte. Un appel fut lancé à tous les Togolais exilés de rentrer au pays pour contribuer à la construction de la nation. Une amnistie générale fut accordée à tous ceux qui avaient été condamnés pour des délits politiques ou des complots contre la nation<sup>45</sup>. Pour finir, le président Eyadema, dans son discours à la nation du 13 janvier 1991, exhorte le peuple à ceci :

L'ouverture démocratique que nous avons faite et le processus que nous avons mis en œuvre ne nous sont pas dictés de l'extérieur. Bien au contraire, ils s'inscrivent en droite ligne dans la voie qui nous est propre et tiennent compte de nos réalités. Chaque nation se conforme à la voie, qui lui semble la plus appropriée pour conduire ses réformes politiques. En optant pour la libéralisation de nos institutions, nous avons voulu que cette ouverture politique s'appuie sur une plus grande liberté d'expression afin que notre évolution se fasse dans la transparence et avec la contribution de chacun.<sup>46</sup>

Il est important de mentionner que le mécontentement populaire dont il fut l'objet dans les années 1990 n'est pas forcément lié à sa recherche de paix et d'unité nationale, quand bien même ils ont été souvent réalisés au moyen de la contrainte, en témoigne donc les nombreuses marches de soutien dont il fut l'objet durant pratiquement toute sa présence au

---

<sup>45</sup>Quant à ceux qui étaient impliqués dans l'attentat terroriste du 23 septembre 1986, ils furent traités au cas par cas (Nouvelle Marche, n° 3392, du vendredi 11 janvier 1991, p. 3-5).

<sup>46</sup>Nouvelle Marche, n° 3392, du vendredi 11 janvier 1991, p. 3-5.

pouvoir. Cependant, dans ces années-là, il est apparu que le développement économique tant prôné par le régime n'a jamais été atteint. Les populations vivaient ainsi dans une certaine précarité à tous les niveaux. Cette situation était aussi aggravée par les programmes d'ajustement structurel. C'est donc naturel qu'à un moment donné, elles tiennent le régime pour responsable de cette situation, d'où son désir de soutenir les mouvements, qui revendiquaient l'avènement de la démocratie et partant l'alternance politique, susceptible de les satisfaire. Ceci était d'ailleurs visible dans la plupart des pays africains vivant sous un régime monopartite. L'opposition aux régimes autoritaires s'était donc accentuée partout au cours de ces années.

### **Conclusion**

Il apparaît tout au long de cette étude que le Général Gnassingbé Eyadema, pour gérer les différentes situations qui se présentèrent à lui depuis sa prise de fonction en 1967, recourut à l'arme du maintien de l'union nationale et de la paix dans la mesure où l'objectif essentiel était de rester toujours maître du pouvoir. D'abord, la nécessité est apparue au cours de ces années de gouvernance de procéder à la consolidation d'une légitimité, qui permettrait ainsi au pays d'être reconnu sur le plan extérieur. Au plan international, sa participation à la résolution des conflits ne fut pas moindre. Mais à partir de 1990, le vent de démocratisation qui souffla sur toute l'Afrique permit la formation d'une opposition, malgré tout le soutien qu'il avait. L'opposition regroupée d'abord en différentes associations puis en partis politiques réclama une alternance au pouvoir de même que la fin du régime monopartite. Face à ces vagues de contestations, le président Eyadema répondit d'abord par la violence avant d'adopter la voie de la négociation, une situation qui lui permit plutôt de garder une fois encore le pouvoir lors des élections présidentielles de 1993.

## Sources et références

### 1. Sources

#### 1.1. Source orale

Noms et prénoms	Date et lieu de l'entretien	Age	Profession
Edem Kodjo	05 novembre 2008 à Lomé	70 ans	Ancien premier ministre

#### 1.2. Sources écrites :

- République togolaise : La constitution de la IIIe République togolaise adoptée par Référendum le 30 décembre 1979, Secrétariat administratif, La Maison du RPT, Lomé.
- Dixième anniversaire du RPT, Allocutions et discours du Président-Fondateur 1969-1979, tome 2, juillet 1973 à novembre 1976, les nouvelles éditions africaines, Lomé-Dakar-Abidjan, 1979.
- Togo-Presse, n° 1957 du 13 janvier 1969.
- Togo- Presse, n°2161, du vendredi 19 septembre 1969.
- Togo-Presse, n° 2171, du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1969
- Togo-Presse, n° 2793 du 27 septembre 1971
- La Nouvelle Marche, n° 3089, jeudi 11 janvier 1990
- La Nouvelle Marche, n° 3392, du vendredi 11 janvier 1991.
- Rassemblement du peuple Togolais : Trophée de la paix décerné à son Excellence le Général Gnassingbé Eyadema, président-fondateur du RPT, président de la République togolaise, Lomé le 2 février 1986, Secrétariat administratif, La Maison du RPT, Lomé.

### 2. Références

- Agbobli, E. K. (1987). *Vingt ans avec le général Eyadema 1967-1987 : histoire économique du Togo*. Lomé : Trévisse.
- Almeida-Topor, (d') H. (2013/1993). *L'Afrique du 20<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Paris : Armand-Colin.

- Ayache, G. (1983). « *Si la maison de votre voisin brûle* » : *Eyadema et la politique extérieure du Togo*. Paris : Editions ABC.
- Coquery-Vidrovitch, C. (2016/2001). *Petite histoire de l'Afrique*. Paris : La Découverte.
- Cornevin, R. (1988). *Le Togo : des origines à nos jours*. Académie des Sciences d'Outre-Mer : Paris.
- Djagoue, K. A. (1974). *Le père du Togo nouveau*. Abidjan-Dakar : Les Nouvelles Editions Africaines.
- Dussey, R. (2003). *Penser la réconciliation au Togo*. Lomé : Editions Bognini.
- Feuillet, C. (1976). *Le Togo « en général » : la longue marche de Gnassingbé Eyadema*. Paris : Editions ABC.
- Feuillet, C. (1991). *Les dix jours qui ont fait le Togo*. Paris : Editions ABC.
- Gaudusson, (Du Bois de), et al. (dir.) (1998). *Les constitutions africaines publiées en langue française*. La documentation française. Collection retour aux sources textes, tome 2.
- Gnassingbe, E. (1993). *Ce que je sais du Togo*. Collection L'Afrique au tournant du siècle. Paris : Michel Lafon.
- Kadanga, K. (2007). *Formations associatives et politiques au Togo de 1990 à 1991 : approche historique*. Lomé : Presses de l'UL.
- Kibalo, B. (2014). *Syndicalisme et pouvoirs publics au Togo : 1944-2006*. Thèse de doctorat unique en histoire. Lomé : Université de Lomé.
- Koumatiga, B. (2013). *Le parti unique et la question de l'unité nationale au Togo de 1961 à 1990*. Mémoire de maîtrise d'Histoire. Kara : Université de Kara.
- Lassey, A. (2014). *Evolution politique et gouvernance de l'Etat au Togo (1956-1993)*. Thèse pour l'obtention du Diplôme de doctorat unique d'Histoire, nouveau régime. Lomé : Université de Lomé.
- Prouzet, M. (1976). *La République du Togo*. Paris : Editions Berger-Levrault.
- Prud'homme, J-F. (2005). « Les partis politiques et la gouvernance ». In Guy Hermet et al. (dir.), *la gouvernance : un concept et ses applications*. Paris : Karthala. Pp 97-117.
- Tete, T. (1998). *Démocratisation à la togolaise*. Paris : L'Harmattan.
- Toulabor, C. M. (1986). *Le Togo sous Eyadema*. Paris : Karthala.
- Wiyao, E. (1997). *13 janvier 1963, 13 janvier 1967, pourquoi ?* Lomé : NEA Togo.
- Yagla, W. O. (1978). *L'édification de la nation togolaise*. Paris : L'Harmattan.